



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN MATIÈRE DE VULGARISATION AGRICOLE

Mars 2022

ODD:



Pays:

Tunisie

Code du projet:

TCP/TUN/3704

Contribution de la FAO:

180 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} juillet 2019 – 31 décembre 2021

Contact:

Bureau de la FAO en Tunisie
FAO-TUN@fao.org

Partenaires

Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP).

Bénéficiaires

Les petits producteurs ruraux, qui bénéficieront de services de conseil agricole plus efficaces et plus adaptés à leurs besoins.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

CPP 2016-2020. Priorité 1: La promotion des systèmes de production agricoles, le renforcement de leur compétitivité et l'assurance de leur durabilité; Produit 1.2: La performance, la gouvernance des organisations professionnelles agricoles, ainsi que leurs rôles dans les filières sont renforcés.

Priorité 4: La promotion et la diffusion des connaissances dans le secteur agricole; Produit 4.3: Plateforme opérationnelle de diffusion et de partage des connaissances dans le secteur agricole, incluant les femmes et les hommes agriculteurs.



DESCRIPTION DU PROJET

Depuis une dizaine d'années, différentes évaluations ont mis en évidence la faiblesse des performances du dispositif de vulgarisation agricole et de formation professionnelle en Tunisie: le taux d'encadrement des agriculteurs est trop bas (en moyenne, une visite par agriculteur et par an), le niveau d'atteinte des objectifs prévus par la stratégie est insuffisant, les actions mises en œuvre sont peu efficaces et leur durabilité n'est pas assurée.

Trois axes d'intervention prioritaires ont donc été identifiés pour améliorer le système, à savoir le renforcement des capacités des vulgarisateurs, la création de partenariats avec les opérateurs privés et l'utilisation des nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'amélioration des services rendus par les vulgarisateurs. Dans ce contexte, l'Agence de vulgarisation et de la formation professionnelle agricole (AVFA) a lancé un plan de réforme permettant de mobiliser tous les acteurs dans la rénovation du dispositif de la formation agricole et d'appui-conseil.

Le présent projet avait pour but de renforcer la capacité du Système national du conseil agricole et l'animation rurale (SNCAAR) à fournir des conseils et des services agricoles diversifiés axés sur la demande du marché par le biais d'organisations professionnelles et de Partenariats public-privé (PPP).

IMPACT

Le projet a créé les conditions favorables à l'établissement d'un partenariat réussi entre le Gouvernement et les acteurs privés, au profit des petits agriculteurs familiaux qui cherchent un conseil agricole fiable, de proximité et qui réponde à leurs attentes. L'augmentation de la productivité agricole qui découlera d'une plus grande efficacité du SNCAAR tunisien améliorera de manière durable la compétitivité du secteur agricole sur les marchés internationaux, la sécurité alimentaire et la résilience des moyens d'existence ruraux.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Une évaluation du système national de conseil agricole public et privé a été réalisée suivant la méthodologie développée par la FAO. Les informations nécessaires ont été réunies pour aboutir aux objectifs fixés à l'étude, avec une attention particulière accordée à l'analyse des possibilités de PPP et à l'utilisation des TIC. Une analyse complète et multidimensionnelle des résultats a été effectuée, qui a permis d'identifier les lacunes existantes, de formuler des recommandations et de cibler les domaines d'intervention prioritaires.

Le projet a ensuite élaboré et validé un nouveau modèle complet de prestations de vulgarisation agricole et de conseil en Tunisie aux niveaux central et local. Celui-ci propose à chaque niveau des mécanismes de PPP, de coordination et de gouvernance, assurant le continuum des connaissances et la mise en réseau au sein du système d'innovation agricole. Un plan de mise en œuvre avec des orientations stratégiques et un calendrier a été proposé. Des actions de suivi seront nécessaires pour poursuivre la réalisation dudit plan de mise en œuvre.

Dans un second temps, une expérience pilote a été menée afin de mettre en œuvre ce nouveau modèle en lançant des plateformes collaboratives multi-acteurs orientées vers le conseil agricole dans trois régions. Trois centres de référence ont été installés en concertation avec l'AVFA et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP).

Une plateforme en ligne multipartite a été conçue pour mettre en relation différents acteurs des Services de vulgarisation agricole et de conseil (SVAC) et acteurs du savoir et du monde de l'entreprise en leur fournissant des informations utiles, tout en identifiant les possibilités de collaboration à l'appui de la mise en œuvre du nouveau modèle proposé pour les services de conseil. La plateforme est connectée avec les plateformes existantes et les outils basés sur les TIC en Tunisie.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Les activités planifiées ont été dans leur grande majorité réalisées comme prévu et évaluées positivement par les bénéficiaires et les partenaires. Toutefois, le contexte sanitaire lié à la covid-19 a engendré des retards qui ont nécessité une extension sans coût de la durée du projet, notamment pour mener à bien la phase de renforcement des capacités. D'autre part, il n'a pas été possible de mettre en œuvre la convention de PPP prévue entre le Gouvernement et la profession.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement, à travers l'AVFA, assurera le suivi des trois plateformes d'innovation multiacteurs mises en place dans le cadre du projet, en sollicitant l'implication de nouveaux intervenants et en intégrant de nouvelles activités de partenariats afin de maintenir et d'alimenter la dynamique locale installée dans le système SVAC.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

Le système collaboratif et innovateur de conseil agricole mis en place qui s'appuie sur les plateformes multi-acteurs (dont les membres ont été formés par le projet, et qui prendront le relais pour relayer les informations pertinentes à l'échelle locale) est une opportunité pour le développement territorial et pourrait être généralisé. Le modèle testé mène à la création de synergies et de nouvelles connaissances/bonnes pratiques au profit du système et l'expérience pilote a suscité l'intérêt aussi bien des décideurs que des acteurs nationaux, régionaux et même locaux. Un travail de mise à l'échelle et d'institutionnalisation a été initié suite aux recommandations formulées dans le cadre du nouveau modèle de SVAC et à l'expérience pilote. Plusieurs solutions ont été retenues afin de surmonter les lacunes existantes, dans le but d'assurer une durabilité au projet.

Suite à la restitution des résultats du projet, un intérêt particulier a été exprimé par l'AVFA, qui a proposé un scénario de changement de statut institutionnel qui octroierait à l'agence une plus ample responsabilité.

D'autre part, l'AVFA s'est engagée à suivre et à assurer la coordination entre les plateformes collaboratives régionales installées, ce qui est de bon augure pour la durabilité de l'adoption de l'approche dans les années à venir.

Le réseau des personnes-ressources formées est à même de porter les résultats de cette nouvelle vision des SVAC, particulièrement à travers le travail de terrain du conseil agricole.

2. Égalité des sexes

Au cours des activités menées (et notamment des séances de renforcement des capacités), une participation équitable des deux sexes chez les bénéficiaires et parties prenantes a été recherchée, conformément à l'approche identifiée lors de la phase de conception du projet.

3. Durabilité environnementale

L'amélioration des services de conseil agricole permettra de vulgariser de façon encore plus efficace des techniques actualisées et pertinentes au service des petits producteurs de chaque région. D'autre part, l'installation des plateformes collaboratives multi-acteurs facilite le renforcement d'un continuum du savoir entre les principaux acteurs, ce qui va de pair avec la stratégie nationale pour la promotion des systèmes de production agricole et le renforcement de leur compétitivité durable.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

L'objectif ultime visé par le projet était l'amélioration de la productivité agricole en Tunisie, ce qui aura une incidence positive directe sur l'accès aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Les petits et moyens agriculteurs ruraux, qui sont hautement tributaires de l'accès aux marchés pour écouler leur production agricole, amélioreront leur revenu en intervenant davantage sur le marché, ce qui entraînera un développement du territoire, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail dans les zones rurales.



5. Durabilité technologique

Le projet a assuré le renforcement des compétences d'une cinquantaine de personnes ressources. Les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sont en mesure de poursuivre les activités du projet sans assistance technique supplémentaire. Il a été proposé des structures organisationnelles de suivi et de coordination afin de garantir une durabilité des résultats du projet.

6. Durabilité économique

Grâce au projet, des partenaires techniques et financiers ont exprimé leur intérêt pour cette expérience, dans le but de l'étendre dans d'autres gouvernorats. Le service offert par le projet sera gratuit pour les agriculteurs et permettra d'offrir aux agriculteurs locaux des services plus adaptés.

Formation des acteurs clés des Plateformes d'innovation
Octobre 2021



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ **El Amrani, M.** 2020. *Opportunités de développement de partenariats public-privé autour du conseil agricole en Tunisie*. 56 pp.
- ❑ **El Amrani, M., Mroczek ZofiaKrystyna, Nejib, A. Alexandrova, N. Sylvia, B.** 2020. *Rapport d'évaluation du système de conseil agricole en Tunisie*. 102 pp.
- ❑ **Ajili, N.** 2021. *Les bonnes pratiques nationales et internationales applicables dans le conseil agricole*. 15pp.
- ❑ **Burssens, S.** 2021. *Méthodologie de plateforme d'innovation pour le renforcement des services de conseil agricole*. 42 pp.
- ❑ **El Amrani, M., Nejib, A. Sylvia, B.** 2021. *Vers un modèle pour la promotion d'un Système de services de vulgarisation agricole et conseil (SVAC) en Tunisie*. 36 pp.
- ❑ **El Amrani, M., Mroczek ZofiaKrystyna.** 2021. *Techniques de facilitation*. 16 pp.
- ❑ **Nefzi, S.** 2021. *Base de données des acteurs locaux opérant dans le conseil agricole des trois zones pilotes : Kebili, Sidi Bouzid et Beja*. 59 pp.
- ❑ **Nejib, A.** 2021. *Manuel de formation en Suivi et évaluation*. 28 pp.
- ❑ **Saba, N.** 2021. *Opportunités d'utilisation des TIC pour améliorer le travail des Plateformes d'Innovation : Les bonnes pratiques pour la plateforme d'innovation, benchmarking des plateformes numériques de conseil et de vulgarisation agricole*. 46 pp.
- ❑ **Sylvia, B.** 2021. *Co-crédation: l'approche multi-acteurs pour l'innovation*. 14 pp.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	La productivité agricole est augmentée de manière durable pour la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance plus résilients en milieu rural et une compétitivité améliorée sur les marchés internationaux		
Résultat 1	Capacité accrue du Système national du conseil agricole et de l'animation rurale (SNCAAR) à fournir des conseils et des services agricoles diversifiés axés sur la demande du marché par le biais d'organisations professionnelles et de Partenariats public-privé (PPP)		
	Indicateur (s)	Nombre d'organisations renforcées.	
	Situation de référence	Non définie.	
	Objectif final	– 25 organisations renforcées. – Une nouvelle vision de réforme du système de vulgarisation agricole dont l'idée motrice est l'instauration d'un partenariat avec la profession pour renforcer le rôle du conseil agricole au niveau des régions et fournir aux agriculteurs un encadrement adapté et basé sur des méthodes innovantes.	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Le projet devait soutenir le passage d'une approche centralisée (où les structures publiques assurent 79 pour cent des actions de vulgarisation) à une approche décentralisée visant à améliorer l'efficacité du système de Services de vulgarisation agricole et de conseil (SVAC) afin de contribuer à l'économie verte pour la sécurité alimentaire, le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques. Le projet a été en mesure de fournir un nouveau modèle complet de prestations de vulgarisation agricole et de conseil en Tunisie aux niveaux central et local. Ce nouveau modèle repose sur des éléments solides et l'identification des besoins du secteur agricole et des acteurs ruraux, recueillis à travers un processus d'évaluation holistique. Le projet a développé et renforcé les capacités liées à l'évaluation et à la transformation du système de SVAC aux niveaux politique, organisationnel et individuel. En outre, il a assuré la mise en œuvre du modèle en livrant ses éléments clés et en pilotant de nouvelles approches multipartites participatives, telles que des plateformes d'innovation liées à des chaînes de valeur clés dans trois régions. Le projet a donc obtenu des résultats allant bien au-delà de sa portée initiale. Cependant, pour soutenir les changements, des mesures spécifiques, décrites dans les recommandations des livrables du projet, doivent être prises par l'Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA) et au niveau gouvernemental.	
Produit 1	Une évaluation et une analyse complètes du système de conseil agricole professionnel et privé est menée		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Évaluation et analyse du SNCAAR réalisée et validée.		1
Situation de référence			
Commentaires	L'évaluation et l'analyse complètes du système de conseil agricole professionnel et privé menée dans le cadre du projet a su éclairer le processus de développement d'un modèle viable pour les SVAC en Tunisie. La méthode de la FAO utilisée était adaptée aux besoins et reposait sur la collecte de données systémiques. Les informations nécessaires ont été réunies pour aboutir aux objectifs fixés à l'étude, avec une attention particulière accordée à l'analyse des possibilités de partenariats public-privé et l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Les principales parties prenantes et experts du MARHP et du SNCAAR (public et privé) ont été identifiés, ainsi que des représentants des producteurs ruraux. La méthodologie d'évaluation utilisée, si elle est régulièrement employée par l'AVFA et par le Ministère de l'agriculture, constitue un instrument puissant pour informer les politiques et les investissements ciblés pour le SVAC ainsi que les programmes de renforcement des capacités.		
Activité 1.1	Établir un groupe de travail (GT) pour l'évaluation actuelle de la vulgarisation agricole professionnelle et privée		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	En se basant sur les travaux antérieurs et les recommandations de l'étude d'évaluation et de l'atelier de démarrage, un petit groupe de travail opérationnel chargé de l'évaluation de la vulgarisation agricole professionnelle et privée a été sélectionné. Trois réunions de concertation et un atelier de formation du groupe de travail sur la méthodologie d'évaluation ont été organisés, avec la production d'un manuel de formation. Les membres du groupe de travail ainsi que les autres participants au processus d'évaluation ont été formés à la méthodologie d'évaluation et pourront servir de formateurs.	

Activité 1.2	Effectuer une évaluation du système de vulgarisation agricole	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Une évaluation du système national de conseil agricole public et privé a été élaborée en suivant la méthodologie développée par la FAO: – Identification de la zone d'étude: gouvernorats de Beja (nord-ouest du pays), Nabeul (nord-est du pays, Cap Bon), Kairouan et Sidi Bouzid (centre du pays), Mahdia (Sahel), Kébili et Gabes (sud du pays). – Étude de la situation nationale actuelle: conditions agro-écologiques, macroéconomiques, politiques, sociodémographiques, des infrastructures, principalement dans le secteur agricole. – Recrutement de 12 enquêteurs de terrain pour mener les interviews avec les acteurs régionaux et 98 agriculteurs. – Analyse forces, faiblesses, possibilités, menaces et recommandations. – Analyse des facteurs internes au système: gouvernance et coordination du système, financement, TIC. – Réalisation d'une étude de <i>benchmarking</i> sur les expériences de numérisation dans le conseil agricole et les PPP. – Organisation d'un atelier de validation en présence des partenaires nationaux et du groupe de travail. <i>Livable: Rapport d'évaluation du SVAC en Tunisie (FAO, 2020).</i>
Activité 1.3	Étudier les meilleures pratiques internationales appliquées à la vulgarisation professionnelle et au conseil agricole privé	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les pratiques/approches internationales innovantes de financement, de montage du conseil agricole et de développement de partenariats pouvant être adaptées et appliquées au contexte tunisien ont été identifiées. <i>Livable: Bonnes pratiques applicables dans le conseil agricole (Ajili, 2021).</i>
Activité 1.4	Analyser les résultats dans le rapport final et proposer le scénario d'amélioration	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Une analyse complète et multidimensionnelle des résultats a été effectuée. Les lacunes, les recommandations et les domaines d'intervention prioritaires ont été identifiés. Une série d'ateliers web ont été organisés pour la co-construction des scénarios d'amélioration. <i>Livable: Rapport de synthèse des ateliers web Plateformes d'innovation (El Amrani et Ajili, 2021).</i>

Produit 2	Nouveau modèle de conseil agricole professionnel et privé conçu et prêt à être piloté		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Modèle de vulgarisation agricole professionnelle et de conseil agricole professionnel et privé conçu.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	En raison des contraintes liées à la pandémie de covid-19, le travail a été effectué en adoptant une approche de co-crétation avec les partenaires et le groupe de travail, à travers des sessions de travail en ligne sous forme de webinaires thématiques. Le nouveau modèle SVAC fonctionne à la fois au niveau central et local, et propose à chaque niveau des mécanismes de PPP, de coordination et de gouvernance, assurant le continuum des connaissances et la mise en réseau au sein du système d'innovation agricole. Un plan de mise en œuvre avec des orientations stratégiques et des échéanciers a été élaboré. Des actions de suivi seront nécessaires pour poursuivre la réalisation du plan de mise en œuvre. Dans un second temps, une expérience pilote a été menée afin de mettre en œuvre ce nouveau modèle en lançant des plateformes collaboratives multi-acteurs orientées vers le conseil agricole dans trois régions.		
Activité 2.1	Établir une plateforme collaborative pour la gouvernance du système de la vulgarisation professionnelle et du conseil privé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	À partir des résultats du Produit 1, un nouveau mécanisme de coordination du système de conseil agricole professionnel et privé a été proposé dans trois régions pilotes (choisies selon des critères de performance précis). Il s'agit d'un nouveau mécanisme dont la composition assure une représentation et participation égale des différents acteurs du SNCAAR, publics et privés, au niveau central et régional, identifiés par l'analyse des parties prenantes réalisée. Le mécanisme inclut également d'autres acteurs liés au Système d'innovation agricole (SIA), comme les institutions de recherche agricole. Le but de ce mécanisme est la coordination du système de conseil agricole, l'échange de connaissances et d'informations, la co-crétation et le renforcement des liens avec les autres acteurs du SIA. Trois ateliers ont été organisés sur les premières phases des plateformes d'innovation: objectifs, choix des membres, méthodologie, plan d'action. Une session de formation en co-crétation, techniques de facilitation et suivi et évaluation a été programmée pour les trois plateformes d'innovation. <i>Livrables:</i> – <i>Méthodologie des plateformes d'innovation.</i> – <i>Manuels de formation, guide de facilitation.</i> – <i>Une session de formation en suivi et évaluation (membres PI).</i> – <i>Une session de formation en techniques de facilitation.</i> – <i>Une session de formation en principes de co-crétation.</i> – <i>Une session de formation aux membres des trois plateformes d'innovation sur les opportunités d'utiliser les TIC pour améliorer leur travail.</i>	
Activité 2.2	Développer un nouveau modèle des services de conseil agricole du conseil privé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Sur la base des conclusions et des recommandations du rapport d'évaluation (Activité 1.1) ainsi que des ateliers web (Activité 2.1), un nouveau modèle des services du conseil agricole privé a été développé. La démarche à suivre et les moyens pour la mise en place de ce modèle ont été identifiés en clarifiant les rôles des différents acteurs dans le système, y compris les acteurs engagés à travers un PPP. Les nouveaux rôles et responsabilités des acteurs ont été ajustés en fonction des conclusions de l'évaluation. <i>Livrable: Vers un modèle pour la promotion d'un système de Services de vulgarisation agricole et conseil (SVAC) en Tunisie (FAO, 2021).</i>	
Activité 2.3	Validation du nouveau modèle de vulgarisation professionnelle et de conseil privé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un atelier national de validation pour valider le modèle de vulgarisation professionnelle et de conseil agricole privé a été mené avec succès en mode virtuel (en pleine crise de covid-19). <i>Livrable: Rapport d'atelier de validation du nouveau modèle</i>	

Produit 3	Un nouveau modèle de conseil professionnel et privé est mis en place		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Centres de référence installés dans les zones pilotes.	5	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires	Trois centres de référence ont été installés en concertation avec l’AVFA et l’Union tunisienne de l’agriculture et de la pêche (UTAP), au lieu des cinq prévus. Le choix a été fait sur la base de critères de sélection convenus avec le coordinateur national du projet. Le nombre inférieur de centres concernés s’explique par la demande spécifique du partenaire national de développer et de faciliter en outre des plateformes d’innovation au niveau des chaînes de valeur clés dans différentes régions, augmentant ainsi la quantité de travail liée aux centres. Le projet a assuré la mise en œuvre du modèle en livrant ses éléments clés (soutien aux et opportunités de PPP dans le SVAC, y compris un soutien juridique, un cadre de développement des capacités pour les acteurs du SVAC à l’appui du modèle, un plan de haut niveau pour un système d’information pour le système du SVAC) et en pilotant de nouvelles approches multipartites participatives, telles que des plateformes d’innovation liées à des chaînes de valeur clés dans trois régions. Le projet a ainsi développé et renforcé les capacités liées à l’évaluation et à la transformation du système SVAC aux niveaux politique, organisationnel et individuel.		
Activité 3.1	Explorer les obstacles et les opportunités de création d’un environnement favorable à l’implication des Organisations professionnelles (OP) et autres acteurs non publics dans le financement et la gestion du système de vulgarisation professionnelle et du conseil privé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une étude approfondie a été menée pour analyser les obstacles et les opportunités, en tenant compte des solutions concrètes pour faciliter les PPP à l’avenir. <i>Livrable: Opportunités de développement de PPP autour des Services de vulgarisation agricole et conseil (SVAC) en Tunisie (El Amrani, 2020).</i>	
Activité 3.2	Créer des centres de référence au niveau communautaire dans les zones pilotes		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des centres de référence au niveau communautaire permettent aux principaux acteurs de se réunir et de discuter de leurs préoccupations et de leurs demandes. Le but de ces centres est d’aider le processus d’autonomisation et d’organisation des producteurs. L’UTAP et les vulgarisateurs publics facilitent ce processus. <i>Livrable: Méthodologie: Plateformes d’innovation pour le renforcement des services de vulgarisation et de conseil agricole (Burssens S., 2021).</i>	
Activité 3.3	Identifier et contracter les autres fournisseurs des services		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Dans les centres de référence pilotes, selon les demandes exprimées par les producteurs, des fournisseurs de services privés ou des organisations non gouvernementales pourraient opérer (pour fournir en particulier des services liés aux TIC, des études de marché, des techniques innovantes de gestion de ressources naturelles, etc.). Défis rencontrés: – Assurer la communication entre les acteurs clés membres des plateformes d’innovation dans le contexte de covid-19. – Manque de capacité technique et d’équipement. – Améliorer la notion de travail d’équipe et l’appropriation du projet.	

Produit 4	Renforcement des capacités des usagers du système d'appui de vulgarisation professionnelle et du conseil privé		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Plateforme en ligne multipartite pour la vulgarisation agricole développée et opérationnelle.	1	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires	L'objectif était de mettre en relation différents acteurs du SVAC en identifiant les possibilités de collaboration à l'appui de la mise en œuvre du nouveau modèle proposé pour les services de conseil.		
Activité 4.1	Identifier les priorités pour le renforcement des capacités des vulgarisateurs		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Sur la base des conclusions et des recommandations du rapport d'évaluation et des demandes communiquées par les centres de référence, les priorités pour la formation des vulgarisateurs et fournisseurs de services publics et privés ont été identifiées (thématiques prioritaires, personnes-ressources, formateurs et calendrier d'exécution). <i>Livrables:</i> – Rapport de synthèse des ateliers. – Rapport de synthèse de l'atelier d'élaboration du plan d'action.	
Activité 4.2	Développer les curricula pour les acteurs impliqués dans les services de vulgarisation agricole professionnelle et du conseil privé		
	Réalisé		
	Commentaires	En impliquant les experts de différents domaines et les instituts de l'éducation nationaux, des curricula pour les vulgarisateurs publics, privés et ceux des OP et ONG, aux différents niveaux (diplômes, certificats pour les vulgarisateurs-agriculteurs, etc.) ont été conçus. En plus des compétences techniques, ces cours incluent des compétences fonctionnelles, des compétences commerciales, des pratiques écologiques, des TIC, etc. <i>Livrables: Modules de développement des capacités pour les compétences digitales et TIC pour les agents de vulgarisation.</i>	
Activité 4.3	Institutionnaliser les opportunités de formation pour les acteurs impliqués dans la vulgarisation agricole		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Les responsabilités institutionnelles du programme de formation seront déterminées à la suite du processus d'évaluation et des conclusions du projet.	
Activité 4.4	Développer une plateforme en ligne multipartite pour le SVAC		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une plateforme en ligne multipartite a été conçue, qui met en relation différents acteurs du SVAC et acteurs du savoir et du monde de l'entreprise en leur fournissant des informations utiles, tout en identifiant les possibilités de collaboration à l'appui de la mise en œuvre du nouveau modèle proposé pour les services de conseil. La plateforme est connectée avec les plateformes existantes et les outils basés sur les TIC en Tunisie. Les responsabilités institutionnelles de la plateforme multipartite ont été déterminées à la suite du processus d'évaluation et des conclusions du projet. <i>Livrables:</i> – Base de données de tous les acteurs locaux opérant dans le conseil agricole des trois zones pilotes. – Architecture de la plateforme digitale. – Bonnes pratiques de l'utilisation des TIC dans les travaux de conseil agricole.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie